

RÉPERTOIRE DES ANALYSES				F-B-2	
Liste des analyses nécessitant un état de jeûne				Version 10	
				Statut: Approuvé	
<i>Préparé par:</i>	<i>Vérifié par:</i>	<i>Approuvé par:</i>	<i>Approuvé le :</i>	<i>Entrée en vigueur le:</i>	<i>Page</i>
Ann-Marie Lauzier, T.M.	Lyne Desgagnés, T.M.	Marie-Hélène Levesque, Ph.D	2023-04-25	2023-04-27	1 de 2

Ce formulaire remplace : F-B-2-9 : « Liste des analyses nécessitant un état de jeûne ». Document archivé.

OBJECTIF / PRINCIPE : Établir une liste des analyses courantes nécessitant un état de jeûne.

MARCHE À SUIVRE :

1. Consulter le Répertoire des analyses en ligne pour connaître les conditions particulières pouvant s'appliquer.

ANALYSE PRESCRITE	DURÉE DU JEÛNE en heures
Acides gras libres (non estérifiés)	12
Carotènes totaux	8 (prélèvement à jeun de préférence)
Bilan lipidique à jeun	12
Bêta - hydroxybutyrate	8 (prélèvement à jeun de préférence)
Calcitonine	8
Chromogranine A	8
C-telopeptides (Ctx)	12
Cryoglobuline	8
Épreuve de tolérance au glucose 75 g	8
Fer	8 (De préférence à jeun et avant 10 h)
Gastrine	12
Glucose à jeun	8
Glycérol	12
Homocystéine	8
Hyperglycémie orale provoquée : acromégalie	8
Hormone de croissance (GH)	8
Insuline	8
Lactose (épreuve au)	8
Peptide C	8
Triglycérides à jeun	12
Vitamine A, C et E	8
D-xylose (épreuve au)	8

Définition de l'état de jeûne:

Dans tous les cas énumérés ci-haut, un état de jeûne indique que tout apport de nourriture et de liquide est interdit à l'exception de l'eau.

Il existe deux durées de jeûne possibles en rapport avec la préparation du client pour un prélèvement afin d'analyse de laboratoire, soit le 8 heures et le 12 heures.

Pour certaines analyses, on doit exiger qu'un jeûne de 12 heures précède le prélèvement sanguin. Le jeûne doit alors être amorcé à 20 h la veille et se poursuivre jusqu'au moment du prélèvement, vers 8 h le lendemain matin.

RÉPERTOIRE DES ANALYSES				F-B-2	
Liste des analyses nécessitant un état de jeûne				Version 10	
				Statut: Approuvé	
Préparé par: Ann-Marie Lauzier, T.M.	Vérfié par: Lyne Desgagnés, T.M.	Approuvé par: Marie-Hélène Levesque, Ph.D	Approuvé le : 2023-04-25	Entrée en vigueur le: 2023-04-27	Page 2 de 2

HISTORIQUE DU DOCUMENT

Consigner, les dates d'entrée en vigueur et d'archivage de toutes les versions. Nommer toutes les personnes qui ont fait une vérification de la version à cet endroit.

Version	Préparé par	Vérfié par	Approuvé par	Entrée en vigueur	Archivé
aucune	Philippe Lehouillier, M.D.	Claude Marois, Ph.D	Philippe Lehouillier, M.D.	2006-10-02	2006-11-24
A	Philippe Lehouillier, M.D.	Claude Marois, Ph.D	Philippe Lehouillier, M.D.	2006-11-24	2007-11-22
B	Philippe Lehouillier, M.D.	Claire Lepage, T.M.	Philippe Lehouillier, M.D.	2007-11-22	2008-03-18
C	Philippe Lehouillier, M.D.	Claire Lepage, T.M.	Philippe Lehouillier, M.D.	2008-03-18	2008-06-16
D	Philippe Lehouillier, M.D.	Claire Lepage, T.M.	Philippe Lehouillier, M.D.	2008-06-16	2013-02-26
5	Claire Lepage, T.M.	M-Hélène Levesque, Ph.D.	Marie-Eve Habel, Ph.D.	2013-02-26	2014-10-21
6	Claire Lepage, T.M.	Nadia Medane, M.D.	Nadia Medane, M.D.	2014-10-21	2017-03-28
7	Ann-Marie Lauzier, T.M.	Claire Lepage, T.M.	Marie-Hélène Levesque, Ph.D.	2017-03-28	2019-09-27
8	Ann-Marie Lauzier, T.M.	M-Hélène Levesque, Ph.D.	Marie-Eve Habel, Ph.D.	2019-09-27	2020-05-21
9	Ann-Marie Lauzier, T.M.	M-Hélène Levesque, Ph.D.	Marie-Eve Habel, Ph.D.	2020-05-21	2023-04-27
10	Ann-Marie Lauzier, T.M.	Lyne Desgagnés, TM	M-Hélène Levesque, Ph.D.	2023-04-27	

Décrire dans ce tableau toutes les modifications apportées à la version antérieure.

Version : Nommer	Description de(s) la modification(s) du document
9	Ajout des analyses : cryoglobuline, Bêta – hydroxybutyrate, D-xylose Ajout de la définition de état de jeun.

Documenter les revues annuelles ne requérant pas de modification

La personne soussignée a revu cette procédure à la date indiquée et l'a reconduite sans modification.

DATE de REVUE	SIGNATURE AUTORISÉE

[La copie originale paraphée est conservée par la chargée qualité du centre serveur à l'Hôpital de Rimouski.](#)

N:\Directions\Optilab\Qualité\ISO\ZoneDoc\Accréditation\Formulaires\REGIONAL\biochimie\F-B-2-10 Liste des analyses nécessitant un état de jeûne.docx